

Division / Service :

RESSOURCES HUMAINES

1/2

N/Réf :

DRH/N° 25 /2016.  
Décision d'appel aux candidatures

Objet :

## Décision d'appel aux candidatures

### Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2016 de la RAMSA.

### Décide:

**Article 1:** Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 3, de 27 agents d'exécution:

- **Quatorze (14)** Releveurs justifiant un niveau d'instruction Collégial ou secondaire et titulaires du diplôme de qualification ou spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPPT.
- **Deux (2)** Caissiers justifiant le niveau Bac + Connaissances en Informatique;
- **Trois (3)** Agents Ouvriers justifiant un niveau d'instruction Collégial ou secondaire + Diplôme de qualification ou spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPPT;
- **Deux (2)** Ouvriers professionnels en Electromécanique justifiant un niveau d'instruction Collégial ou Secondaire + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification ou spécialisation professionnelle en Electromécanique;
- **Trois (3)** Plombiers justifiant un niveau d'instruction Collégial ou secondaire + Diplôme de qualification ou spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPPT;
- **Un (1)** Conducteur mécanicien justifiant un niveau d'Instruction Collégial ou secondaire + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification ou spécialisation professionnelle en Mécanique + Permis de conduire Catégorie "C";
- **Deux (2)** Chauffeurs justifiant le niveau Bac et titulaires d'un Permis de Conduire "B" et "C"

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2016 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire des diplômes susmentionnés.

Article 3: Dossier de candidature.

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé + Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois) ;
- Copie légalisée du certificat ou de l'attestation de connaissances en informatique ne dépassant pas une année pour le profil de caissier;
- Copies légalisées des permis de conduire pour les conducteurs mécaniciens et chauffeurs ;
- Copie légalisée du diplôme pour les autres profils.

Les demandes de candidatures doivent être envoyées obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante :

**RAMSA**  
**Division des Ressources Humaines**  
**Rue 18 Novembre Q.I Agadir,**  
**B.P 754.**

- Les candidats intéressés doivent mentionner la spécialité objet de l'appel à candidature sur le recto de l'enveloppe.
- Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Régie au plus tard **le 10 juin 2016** date limite de réception.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral ou un test pratique.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Ahmed OUKKAS**

